

Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud (Géoparc Jbel Bani)

Programme de Sauvegarde et de Développement des Oasis du Sud (Géoparc Jbel Bani) De quoi s'agit-il? Travaux agricoles à Akka Les oasis sont créées par les hommes dans des zones arides et n'existent qu'avec la présence humaine pour les entretenir. La pauvreté y est importante ; la plupart des familles qui y restent sont dépendantes des apports financiers de leur famille à l'étranger. Pour y remédier, le PNUD a joint ses efforts à ceux de l'Agence du Sud en 2006. Une approche intégrée et inclusive a été utilisée comme levier de développement. Neuf ans plus tard, les résultats impactent sur la vie des populations et inspirent : les produits du terroir sont valorisés et commercialisés au Maroc et à l'étranger parfois même sur un positionnement haut de gamme ; les touristes viennent de plus en plus nombreux au profit de l'économie locale, mais au-delà de ces résultats immédiats, c'est toute une population qui prend confiance et participe à la définition de l'avenir avec les élus locaux. Le Programme des Oasis du Sud (POS) repose les piliers suivants : promouvoir la planification locale ; valoriser les produits du terroir ; promouvoir l'écotourisme ; préserver et valoriser le patrimoine et protéger l'environnement, le tout dans une optique de développement humain durable et intégré. A cet égard, le POS a mis en place un système d'information communal au sein de 40 communes rurales et urbaines. Le Programme a appuyé la validation des plans communaux de développement de 33 communes, réalisé sept diagnostics participatifs et coopère étroitement avec la province de Tata pour la réalisation du plan provincial de

développement. Le réseau des femmes élues de la région, qui a vu le jour en 2012, a défini cette année un programme d'appui aux femmes. Objectif Global : Sauvegarder et mettre en valeur les oasis et le patrimoine naturel et culturel des provinces du Sud marocain au service du développement humain durable. Objectifs Spécifiques : • Contribuer à la mise en place de structures de gouvernance et de planification locale stratégique • Promouvoir un climat d'investissement territorial à faible émission de carbone et résilient au changement climatique, (initiative privée, auto-employabilité et de nature à attirer et mieux orienter l'engagement du secteur privé et des MREs) • Promouvoir un climat propice à l'investissement privé dans des secteurs économiques créateurs d'emploi (et auto-emploi) • Préserver et valoriser les richesses naturelles et culturelles pour un développement humain durable Le programme POS vise: - Le recentrage sur les communes et les populations locales en tant que porteur principal du projet au niveau local ; une réorientation majeure qui inscrit le projet dans la dynamique de décentralisation engagée par le gouvernement et une réaction immédiate aux directives du discours royal de décembre 2006 - L'intégration du projet dans le cadre de l'INDH - Le renforcement des capacités des acteurs locaux qui devient un investissement principal du projet en tant que fondement pour la durabilité des processus de développement initiés - La concentration du projet sur les réalisations concrètes des actions prioritaires définies dans les Plans Communaux de Développement Economique et Social, à travers une stratégie de mobilisation de fonds et des partenariats aux niveaux local, provincial, régional, national et international. Les réalisations dépasseront le niveau pilote grâce à des plans de généralisation qui seront négociés dans le cadre des lois des finances et de plans de financement appropriés - Le niveau d'intervention, visant de manière progressive à couvrir une masse critique de communes oasiennes (au moins 12) à même de déclencher une dynamique participative soutenue et durable de développement au niveau de la région. Une stratégie de généralisation à toutes les communes intégrant les besoins des femmes et des hommes sera élaborée et validée à cet effet - Une adaptation progressive de la démarche pays en agissant d'abord sur les communes en tant que maillon central de la démarche territoriale, qui peut s'élargir aux territoires oasiens en faisant appel à une vision intercommunale, provinciale et régionale vi) le cadrage du projet avec les stratégies et plans d'action Nationaux à savoir : la stratégie de développement durable, la stratégie de développement rural 2020, le Plan d'Action National de lutte contre la Désertification et la Sécheresse, Plan d'Action d'Assainissement liquide et solide. Qu'avons-nous réalisé à ce jour? 46 communes relevant du périmètre du programme ont été accompagnées pour l'élaboration des Plans Communaux de Développement dans une logique de participation citoyenne et d'implication des intervenants locaux institutionnelles et de la société civile. Le processus de planification fut facilité par un dispositif de renforcement des capacités individuelles et organisationnelles portant sur 687 rencontres (formation, information, sensibilisation, réflexion et restitution), 806 journées organisées, 24758 participants dont 9161 femmes (37%) et 15597 hommes (63%) répartis comme suit : 1. Formation : 121 sessions et 320 journées de formation 3 035 participants, dont 680 femmes (22%) et 2 353 hommes (78%) ; 2. Information : 22 journées d'information 1 855 participants, dont 293 femmes (16%) et 1 562 hommes (84%). 3. Ateliers participatifs (sensibilisation, planification et restitution/validation) 544 sessions et 464 journées de formation 19 870 participants, dont 8 188 femmes (41%) et 11 682 hommes (59%) Trois initiatives majeures ont contribué à la valorisation des produits du terroir. Une centaine de coopératives de petits producteurs se sont fédérées et ont pris le nom « Cluster des Oasis du Sahara ». Une entreprise privée a été créée cette année pour commercialiser les produits de la fédération de coopératives : 1. En 2012, elle a ouvert son premier point de vente à Guelmim et a acquis des équipements logistiques pour la commercialisation. 2. En 2014, un deuxième point de vente s'est ouvert à la Marina de Rabat-Salé. Le Cluster des Oasis du Sahara assure aussi la

promotion des produits sur des salons nationaux et internationaux. 3. le Cluster a été récompensé pour la qualité de ces produits au Salon International de l'Agriculture (SIAM) deux années consécutives en 2012 et 2013. Un Cactopôle à Ouaaroune, commune d'Asrir : A terme, le quartier industriel devrait faire 25 ha et accueillir une centaine d'entreprises. Le Programme des Oasis du Sud (POS) a achevé la viabilisation de dix premiers hectares et installé une première entreprise constituant un partenariat public-privé entre la commune et cette entreprise. Pour gérer le quartier industriel, le POS a mis en place une société de développement local. Un agropôle à Foum Al Al Hisn : En vue de moderniser l'exploitation de certaines filières et attirer les investissements privés un agropole a été créé. Ce parc agricole de 4 000 m², doté d'un local de présentation des produits prévoit la valorisation, le conditionnement et la commercialisation des dattes, des produits maraîchers, des plantes aromatiques et médicinales, et de l'accacia radiana (espèce endémique en milieu désertique, dont le miel est apprécié pour ses qualités médicinales). Initiative pour Encourager les marocains résidant à l'étranger à investir et mobiliser des investisseurs pour leur région. Le POS a mis en place un site web pour les marocains résidant à l'étranger www.mresud.ma et actualisé la base de leurs contacts en vue de les encourager à investir pour leur région. Ecotourisme : deux campings et deux complexes touristiques ont été aménagés ; un hôtel communal, réhabilité. Plusieurs ouvrages marketing sont parus : le topoguide de Tata présente les sentiers de randonnée autour de la ville ; et quatre ouvrages sur Khnifiss, la marque « Nadweyya », les Oasis de Tata, et, l'art culinaire intitulé Saveurs et senteurs ont été élaborés. Partenaires de financement Déboursement Source web par : ma.undp